

Propositions issues des Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger

—

Mission de conseil article L 121-1

Proposition CFE

Jean- Michel Alonzeau

Renée Aupetit

Nathalie Durand

Dates de la concertation

Du 10 mars au 10 octobre 2025

Dates de remise des 25 propositions retenues par
les panélistes

Le 3 octobre 2025

Date de remise du rapport, le 3 octobre 2025

Table des matières

NOTE LIMINAIRE	2
1. AIDES SOCIALES DIRECTES ET INDIRECTES.....	3
RÉFORME GÉNÉRALE DES DISPOSITIFS D'AIDE	4
PROPOSITIONS BASÉES SUR LA CONTRIBUTION	4
SITUATIONS PARTICULIÈRES ET CAS SPÉCIAUX.....	5
AIDES LIÉES AU HANDICAP (AEH/AAH)	5
AIDE SPÉCIFIQUE "GRAND ÂGE" ET DÉPENDANCE	6
PROTECTION JURIDIQUE ET AIDE ADMINISTRATIVE	6
INFORMATION ET COMMUNICATION	7
2. BOURSES SCOLAIRES ET AESH	8
AIDES DE LA SCOLARITE.....	9
AESH	10
AIDES A LA SCOLARITE : NOUVELLES PROPOSITIONS CONSOLIDÉES	12
3. L'AVENIR DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER	14
FINANCEMENT ET GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE	15
RÉFORME DU MODÈLE D'ASSURANCE ET TARIFICATION	16
AMÉLIORATION DES PRESTATIONS ET REMBOURSEMENTS	17
MODERNISATION DE LA GESTION ET DES SERVICES	17
LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET CONTRÔLE.....	18
COMMUNICATION ET FORMATION.....	19

EXTENSION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE.....	19
RETRAITE	20

NOTE LIMINAIRE

Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger- Panel citoyen

Contexte de la démarche

[Un site internet des Assises de la Protection Sociale des Français de l'étranger](#) a été mis en place pour permettre à l'ensemble des Français de l'étranger de s'informer et de contribuer, en présentiel (organiser son propre débat) comme à distance (webinaires, rédiger un cahier d'acteurs, questionnaires). Les contributions ont été closes le 15 septembre 2025. Les garants de [la Commission Nationale du Débat Public](#) ont recueilli et analysé l'ensemble des contributions pour collecter l'ensemble des propositions portant sur trois thématiques :

- Les aides sociales directes et indirectes
- Les bourses scolaires et AESH
- L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

Rôle du panel citoyen

Afin de renforcer la parole citoyenne dans ce processus consultatif, l'AFE a constitué un panel citoyen. Un premier atelier s'est tenu fin septembre pour définir les critères « cadres » de sélection des propositions¹ en s'appuyant sur l'expertise de l'AFE et de son collège d'experts. Ces critères « cadres » et ceux proposés par les panelistes ont permis de sélectionner entre 22 et 25 propositions par thématique.

En tant que panéliste ou observateur, vous êtes invité.e à sélectionner **12 propositions et à les classer par ordre prioritaire pour chacune des trois thématiques.**

Modalités pratiques

1. Prenez connaissance des propositions sélectionnées pour chaque thématique
2. Sélectionnez et classer les 12 propositions que vous jugez prioritaires pour chacun des trois thématiques
3. Enregistrez vos choix via le lien internet qui vous sera envoyé le jeudi 9 octobre à midi (heure de Paris).

Attention : le lien vous permettra de faire votre sélection jusqu'au vendredi 10 octobre à midi (heure de Paris). Il sera ensuite désactivé.

¹ Les critères sont évalués par les rapporteurs dans les tableaux ci-après. En vert : facile ; en jaune : moyennement facile ; en rouge : difficile.

1. AIDES SOCIALES DIRECTES ET INDIRECTES

Contexte et enjeux

Rappel de la demande du gouvernement : étude du « dispositif des aides sociales directes (allocation de solidarité, allocation à durée déterminée, secours mensuel spécifique enfant, secours occasionnel, allocation enfant et adulte handicapé) et indirectes (dispositif de subvention aux organismes locaux d'entraide et de solidarité) afin qu'elles soient à la fois plus efficaces, mieux ciblées et adaptées aux besoins ».

Ce que nous proposons dans le cadre des Assises : Depuis les années 1980, des aides sociales directes et indirectes soutiennent les Français établis hors de France en situation de précarité. Allocations de solidarité, aides ponctuelles, soutien aux personnes en situation de handicap, ces dispositifs sont essentiels pour garantir un filet de sécurité à ceux qui en ont besoin. En parallèle, les Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES) jouent un rôle clé en apportant une aide de proximité aux compatriotes en difficulté. Cependant, avec l'évolution des profils des bénéficiaires, la répartition des aides et les contraintes budgétaires, il est nécessaire de repenser ces dispositifs pour les rendre plus accessibles et mieux adaptés aux réalités de l'expatriation.

Les Assises de la Protection Sociale dresseront un état des lieux des aides existantes, de leur financement et des critères d'attribution. L'objectif est de clarifier les conditions d'accès, simplifier les démarches administratives et améliorer la répartition des ressources. À travers ces échanges, nous devons poser les bases d'un système plus équitable, transparent et adapté aux besoins réels des Français établis hors de France, tout en garantissant sa viabilité à long terme.

Parmi les 23 propositions retenues par les panélistes de l'atelier sur les Aides sociales directes et indirectes, vous aurez à sélectionner 12 propositions en ligne de la plus importante (1) à la moins importante (12).

RÉFORME GÉNÉRALE DES DISPOSITIFS D'AIDE

Numéro	Propositions	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
		Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
1.1	Simplification et uniformisation des critères d'accès aux aides.				
1.2	Quotient familial unifié (modèle CAF France) pour garantir équité entre foyers. → Proposition soutenue par plusieurs panélistes.				

PROPOSITIONS BASÉES SUR LA CONTRIBUTION

Numéro	Propositions	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
		Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
1.3	Principe d'aide différentielle : prise en compte des dispositifs locaux avant intervention française (éviter les doubles aides). → Proposition jugée pertinente.				
1.4	Indexation des aides sur l'inflation et réévaluation continue.				
1.5	Importance d'une campagne de communication claire et digitale pour informer les bénéficiaires.				
1.6	Débat autour de l'accès basé sur les cotisations : certains favorables (justice contributive), d'autres opposés (logique de solidarité universelle).				
1.7	Réduction du coût de la CFE (Caisse des Français de l'Étranger) jugée nécessaire (trop chère pour petites retraites).				
1.8	Lien impôts/droits évoqué par certains panélistes (notamment ceux qui paient des impôts en France malgré l'expatriation).				

SITUATIONS PARTICULIÈRES ET CAS SPÉCIAUX

		Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
1.9	Améliorer la communication sur les droits et conditions d'accès (point d'accord général).				
1.10	Créer un fonds d'urgence de 10 M€ pour catastrophes naturelles, crises sanitaires, événements majeurs. → Largement soutenue.				
1.11	Importance du rapatriement/évacuation médicale rapide.				
1.12	Interlocuteurs francophones dans les situations de crise ; débat sur l'inclusion d'autres langues (hispanophone pour pays comme l'Argentine).				

AIDES LIÉES AU HANDICAP (AEH/AAH)

		Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
1.13	Création d'une MDPH dédiée aux Français de l'étranger (Maison Départementale des Personnes Handicapées) → Proposition phare, très soutenue.				
1.14	Alignement des barèmes d'invalidité sur ceux de la France.				
1.15	Amélioration du calcul des droits : prise en compte de la fiscalité et des salaires locaux.				

AIDE SPÉCIFIQUE "GRAND ÂGE" ET DÉPENDANCE

Numéro	Propositions	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
		Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Coût & efficacité
1.16	Allocation "grand âge" pour personnes âgées à l'étranger.				
1.17	Importance de garantir la continuité de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).				
1.18	Soutien renforcé au retour (réinsertion administrative, sociale et médicale).				
1.19	Réduction/suppression du délai de carence pour accéder à la Sécurité sociale (actuellement 3 à 6 mois). → Considéré comme injuste comparé aux étrangers arrivant en France.				
1.20	Portabilité de la CFE lors du retour.				
1.21	Clarifier les procédures pour reconnaissance des prestations perçues à l'étranger.				

PROTECTION JURIDIQUE ET AIDE ADMINISTRATIVE

Numéro	Propositions	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
		Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Coût & efficacité
1.22	Accès à une aide juridictionnelle pour les Français de l'étranger, notamment en cas d'incarcération.				

INFORMATION ET COMMUNICATION

Numéro	Propositions	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
		Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
1.23	Alléger les justificatifs administratifs demandés pour les démarches.				

2. BOURSES SCOLAIRES ET AESH

Contexte et enjeux

Rappel de la demande du gouvernement : étude du « dispositif des aides à la scolarité, qu'il s'agisse des bourses scolaires ou des aides au financement des accompagnants des élèves en situation de handicap, afin de garantir que ces aides répondent au mieux aux besoins des familles dans un contexte de hausse tendancielle des frais de scolarité, tout en respectant l'impératif de maîtrise de la trajectoire budgétaire ».

Ce que nous proposons dans le cadre des Assises : L'accès à l'éducation est un enjeu fondamental pour les familles françaises établies hors de France. Depuis leur création, les bourses scolaires permettent à des milliers d'élèves de poursuivre leur scolarité dans le réseau d'enseignement français à l'étranger, malgré l'augmentation constante des frais de scolarité. Parallèlement, le soutien aux élèves en situation de handicap a connu des avancées avec la prise en charge des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH), bien que des défis importants subsistent. Aujourd'hui, il est essentiel de mieux comprendre les évolutions du dispositif, ses limites et les moyens d'en améliorer l'accessibilité.

Les Assises de la Protection Sociale permettront d'analyser l'évolution du nombre de boursiers, l'impact des critères d'attribution et les solutions pour éviter que le reste à charge ne devienne un frein à la scolarisation. La question du financement et de l'intégration des élèves en situation de handicap sera également abordée, avec une réflexion sur les conditions de recrutement, la formation et la rémunération des AESH. L'enjeu est clair : garantir un accès équitable et inclusif à l'éducation pour tous les enfants français de l'étranger, sans que des obstacles financiers ne viennent compromettre leur avenir.

Parmi les 25 propositions retenues par les panélistes de l'atelier sur les bourses scolaires et l'AESH, vous aurez à sélectionner 12 propositions en ligne de la plus importante (1) à la moins importante (12).

AIDES DE LA SCOLARITE

2.1	Réactualiser la valeur du patrimoine immobilier tous les 5 ans
2.2	Former tous les utilisateurs de SCOLAIDE (parents, agents consulaires, chefs d'établissement, DAF, élus, membres CCB)
2.3	Identifier les causes des dysfonctionnements de SCOLAIDE et demander nouveau schéma de fonctionnement plus fluide
2.4	Accompagner la valeur de l'IPPA d'une note expliquant son mode de calcul et les données prises en compte

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Simplification	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière	Applicabilité

Numéro	Propositions
2.23	Améliorer la communication aux familles, organiser des réunions d'information
2.24	Suivre les circonstances ayant amené les familles à ne pas renouveler leur demande de bourse
2.25	Diriger les familles en difficulté vers les associations et conseillers

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Simplification	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière	Applicabilité

3. L'AVENIR DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Contexte et enjeux

Rappel de la demande du gouvernement : étude du « Fonctionnement de la Caisse des Français de l'étranger, afin de permettre à cette dernière d'assurer pleinement sa mission de service public de couverture des risques des assurés résidant à l'étranger, en complément ou en l'absence d'une convention bilatérale de sécurité sociale entre leur pays de résidence et la France, en particulier au profit des plus défavorisés d'entre eux à travers le mécanisme de la catégorie aidée.

Ce que nous proposons dans le cadre des Assises : Depuis 1988, la CFE offre aux Français établis hors de France une couverture Santé adaptée à leurs besoins. Elle propose plusieurs assurances volontaires à la carte : Maladie, Maternité, Accident du Travail, Indemnité Journalière, Accès à la Retraite CNAV. Le profil des 200,000 assurés de la Caisse a évolué en 35 ans et la Caisse aussi.

Les Assises de la Protection Sociale feront le point sur ce qu'est devenue la Caisse aujourd'hui et quels sont ses défis pour demain afin de continuer à accompagner les Français établis hors de France qui l'ont choisie et celles et ceux qui la choisiront au cours des prochaines décennies. Le besoin d'une couverture Santé en lien direct avec le système de protection sociale en France ne disparaîtra pas. La Caisse doit trouver un nouveau modèle dans un environnement fluctuant toujours plus compétitif.

Parmi les 22 propositions retenues par les panélistes de l'atelier sur l'Avenir de la CFE, vous aurez à sélectionner 12 propositions en ligne de la plus importante (1) à la moins importante (12).

FINANCEMENT ET GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
						Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.1	Subventionner (sur le budget MEAE affecté aux aides sociales) entre 50% et 100%, tous les ans, le cout de la « Catégorie Aidée ».							
3.2	Au nom de la solidarité nationale et pour financer la mission de service public de la CFE, affecter une partie de la CSG payée par les FDE au budget de fonctionnement de la caisse.							
3.3	Maintenir les tutelles existantes, celles de la Direction de la Sécurité Sociale et de la Direction du Budget en ajoutant celle de la Direction des Français à l'étranger.							
3.4	Intégrer au sein du conseil d'administration des représentants des assurés à parité avec des représentants des élus de terrain.							
3.5	Assurer la formation des administrateurs de la caisse.							
3.6	Afin de travailler en toute transparence avec ses adhérents, publier tous les ans les statistiques sociales et financières de la CFE.							

RÉFORME DU MODÈLE D'ASSURANCE ET TARIFICATION

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalité d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Coût & efficacité
3.7	Supprimer le principe de « zonage » et garantir une égalité de traitement à tous les adhérents quel que soit leur lieu de résidence, leur âge et leur état de santé.				
3.8	Individualiser les risques afin d'individualiser davantage les cotisations.				
3.9	Élargir les critères d'attribution de la « catégorie aidée ».				
3.10	Étudier un scénario sur le long terme de l'intégration de tous les FDE dans le régime général de la Sécurité Sociale en préservant leurs spécificités.				

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière

AMÉLIORATION DES PRESTATIONS ET REMBOURSEMENTS

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
3.11	Développer une offre « Grand Age et Dépendance ».				
3.12	Introduire un avantage cotisation pour les « adhérents fidèles et vertueux ».				

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière

MODERNISATION DE LA GESTION ET DES SERVICES

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
3.13	Encourager une approche de gestion « entrepreneuriale » où analyse comparative, anticipation, adaptation, réactivité et équilibre cotisation/dépense formeraient le b.a.-ba de la relation clients.				
3.14	Développer les outils numériques les plus inclusifs et les plus performants du secteur.				
3.15	Mettre en place des antennes locales, relais de gestion de proximité de la relation client.				

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET CONTRÔLE

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
						Facilite de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.16	Autoriser des contrôles réguliers du bien-fondé des prestations avec l'aide des services consulaires (y compris les consuls honoraires) et des techniques de « data mining » (croisement de fichiers : registres, organismes sociaux et fiscaux, ...).							
3.17	Créer un système d'amende pour les contrevenants.							

COMMUNICATION ET FORMATION

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
3.18	Professionaliser les équipes chargées de la relation client, investissement nécessaire pour transformer la relation client en avantage compétitif.				
3.19	Rendre obligatoire la communication / promotion de la CFE par les services consulaires.				
3.20	Réaliser un guide de la Protection Sociale des FDE et le rendre public par tous les moyens (y compris le site service-public.fr).				

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière

EXTENSION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
3.21	Obliger toutes les institutions françaises de l'étranger à inclure la CFE dans leurs appels d'offre « santé ».				

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière

RETRAITE

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité	Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)		
						Facilité de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.22	Permettre aux travailleurs indépendants (non salariés) de cotiser à la retraite française par le biais de la CFE.							